



Commune de CUVAT
Mairie
1, place de l'Eglise
74350 CUVAT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

Séance du 10 octobre 2022

Le 10 octobre 2022 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 03 octobre 2022, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

Conseillers élus en fonction	15
-------------------------------------	-----------

Présents à l'ouverture de séance	09
---	-----------

- ↪ La Maire : Julie MONTCOUQUIOL
- ↪ Les Adjointes au Maire : Jacques JAMES, Sandrine REBELLE
- ↪ Les Conseillers Municipaux : Nadia DERRIEN-MOLLIER, Didier TERRIER, Philippe CLERJON, Emilie LAVOREL, Henri MASSON, Benoît CHAMOT

Absents excusés avec procuration	05
---	-----------

- ↪ Jacques COESNON donne procuration à Julie MONTCOUQUIOL
- ↪ Claire DÉPIGNY-SOUVRAS donne procuration à Emilie LAVOREL
- ↪ Jessica DA COSTA donne procuration à Jacques JAMES
- ↪ Martine LACROIX donne procuration à Didier TERRIER
- ↪ Jacqueline SIMONOTTI donne procuration à Henri MASSON

Absent	01
---------------	-----------

- ↪ François RIGNOT

Quorum : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).
(*n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom*)
Le quorum est atteint avec 09 présents au moment de l'ouverture de la séance.

Secrétaire de séance : Benoît CHAMOT

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2022
- Délibérations :
 - * n° 2022/10/01 : Affaires Générales – Approbation de la convention d'adhésion au Service Conseil Energie mis en place par le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)
 - * n° 2022/10/02 : Affaires Générales – Approbation de la convention de fourrière à passer avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) d'ANNECY-MARLIOZ
 - * n° 2022/10/03 : Finances – Décision modificative n° 2 – Exercice 2022
 - * n° 2022/10/04 : Finances – Programme BRS – Garantie du contrat de prêt contracté par la Foncière de Haute-Savoie
 - * n° 2022/10/05 : Ressources Humaines – Remboursement de frais engagés par un Agent Communal dans le cadre de son recrutement
 - * n° 2022/10/06 : Voirie – Approbation de la création d'une servitude de passage public pour piétons et véhicules sur l'aire de circulation et d'usage partagé de 7 places de stationnement dans la Résidence « Orizon », de ses modalités d'entretien, de fonctionnement et de répartition des charges, consentie par la Société SNC IP1R au profit de la Commune de CUVAT
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

Madame la Maire présente Monsieur Matthias PERRET qui prend, ce jour, ses fonctions de Secrétaire Général.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022

En l'absence de remarques, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 septembre 2022.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/10/01 : Affaires Générales – Approbation de la convention d'adhésion au Service Conseil Energie mis en place par le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)

N° 2022/10/02 : Affaires Générales – Approbation de la convention de fourrière à passer avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) d'ANNECY-MARLIOZ

N° 2022/10/03 : Finances – Décision modificative n° 2 – Exercice 2022

N° 2022/10/04 : Finances – Programme BRS – Garantie du contrat de prêt contracté par la Foncière de Haute-Savoie

N° 2022/10/05 : Ressources Humaines – Remboursement de frais engagés par un Agent Communal dans le cadre de son recrutement

N° 2022/10/06 : Voirie – Approbation de la création d'une servitude de passage public pour piétons et véhicules sur l'aire de circulation et d'usage partagé de 7 places de stationnement dans la Résidence « Orizon », de ses modalités d'entretien, de fonctionnement et de répartition des charges, consentie par la Société SNC IP1R au profit de la Commune de CUVAT

COMMISSIONS COMMUNALES

1°/ **Commission « Communication »**

Présenté par Madame la Maire

La Commission s'est réunie le 20 septembre 2022 et a analysé page par page et rubrique par rubrique la maquette du nouveau site internet.

Les constatations seront communiquées à l'agence en charge du développement.

La date de la prochaine réunion n'est pas fixée.

2°/ **Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »**

Présenté par Madame Emilie LAVOREL

La Commission s'est réunie le 15 septembre 2022 et a traité de :

2.1. Déchets verts

La plateforme sera ouverte du samedi 15 octobre 2022 au samedi 12 novembre 2022 de 9 heures à 17 heures.

Il est envisagé, pour le printemps 2023, une ouverture de 9 heures à 18 heures.

2.2. Propreté

Il a été évoqué, dans la boîte à idées, la mise en place de panneaux « chiens tenue en laisse » sur la Promenade Louise BERTHERAT.

Les membres de la Commission sont plutôt favorables à un ou deux panneaux aux abords de l'Ecole (aire de jeux notamment). Le cadre législatif va être étudié.

2.3. Abribus

Un point a été réalisé avec les Services de la CCPC (Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES) :

* Les Lavorel : la Commission est favorable à un déplacement de l'abribus avant les containers à déchets ;

* Chef-lieu : la CCPC et la Commission étudient le déplacement de l'abribus. La Commission propose de le positionner au niveau du renforcement devant l'étang. La faisabilité technique doit être étudiée.

* Bois Corbet : les zébras sont actuellement situés au niveau du fossé dans le sens de la montée. La Commission propose d'étudier leur déplacement avant l'intersection avec la Route de Tettachenaz pour plus de sécurité.

La prochaine réunion aura lieu le 13 octobre 2022 à 9 heures.

3°/ Commission « Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle »

Présenté par Madame Sandrine REBELLE

La Commission s'est réunie le 23 septembre 2022 et a traité de :

3.1. Rentrée scolaire

Le recrutement est difficile. En effet, peu de candidatures reçues pour les emplois proposés. Cette problématique affecte de nombreuses Communes aux alentours.

3.2. Demande de dérogation pour l'inscription à la Garderie Périscolaire

La Commune a été sollicitée pour l'inscription à la Garderie Périscolaire de deux enfants scolarisés dans une autre école que celle de CUVAT pour des raisons médicales, l'école en question n'ayant pas de service de garderie du soir.

Dans ce contexte exceptionnel, cette demande a été acceptée. Il est précisé, par ailleurs, que la famille a d'autres enfants scolarisés à CUVAT et inscrits aux Services Périscolaires.

3.3. Solidarité intergénérationnelle

Il est envisagé de faire appel à des personnes volontaires afin de mettre en place une aide aux devoirs lors de la garderie du soir.

Cette proposition va être étudiée.

4°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »

Présenté par Monsieur Jacques JAMES

La Commission s'est réunie le 03 octobre 2022.

4.1. Urbanisme

Pour rappel, la Commission n'émet que des avis consultatifs dans le cadre de l'instruction des dossiers.

Elle a émis les avis suivants :

4.1.1. Déclarations Préalables

- * Dossier CHAISE Florian pour installation photovoltaïque parcelles cadastrées section A n° 3541-3545 – 637, route de la Montagne
→ *retrait de l'autorisation délivrée le 30 juin 2022 à la demande du pétitionnaire*
- * Dossier CHAISE Florian pour installation photovoltaïque (nouveau dossier) parcelles cadastrées section A n° 3541-3545 – 637, route de la Montagne
→ *avis favorable*
- * Dossier CROUX Maxime pour installation photovoltaïque parcelle cadastrée section A n° 3162 – 79, chemin des Écoliers
→ *avis favorable*
- * Dossier DUBREUIL Cédric pour pose d'une clôture et construction d'un local technique pour la piscine parcelle cadastrée section A n° 3764 – 488, route de Ferrières – Lotissement « Lacuma » (lot n° 3.2)
→ *demande de pièces complémentaires*
- * Dossier LAVOREL Xavier pour extension de la terrasse parcelles cadastrées section A n° 165-2750-3342 – 11, chemin des Cuvattes
→ *avis favorable suite au dépôt de pièces complémentaires*
- * Dossier LACROIX Alexandre pour création d'une longrine et d'une clôture pour sécurisation d'un mur d'encrochement parcelle cadastrée section A n° 3448 – 1788, route de Ferrières
→ *avis favorable suite au dépôt de pièces complémentaires*

4.1.2. Divers

- * La Commission a été consultée pour un projet de construction d'une piscine
→ *une réponse écrite va être adressée*
- * La Commission a été consultée pour un projet d'extension d'une maison
→ *une réponse écrite va être adressée*
- * **Projet de construction 177/187, route du Murgier**
Lors de la réunion du 22 septembre dernier, un nouveau projet a été présenté et le dépôt d'un permis de construire a été annoncé avant la fin septembre.
Le dossier a été réceptionné le 29 septembre.
Une nouvelle réunion est prévue avec le promoteur le 19 octobre 2022 à 14h30 en Mairie. Tous les membres de la Commission sont invités.

4.1.3. Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

- * **Construction d'un carport**
→ *le contrôle met en évidence une différence entre le projet et la réalisation. Une demande de régularisation va être demandée au pétitionnaire*
- * **Construction d'une piscine**
→ *le contrôle a permis de vérifier la conformité de la réalisation par rapport au projet*
- * **Changement des tuiles existantes par des tuiles couleur ardoise**
→ *le contrôle a permis de vérifier la conformité de la réalisation par rapport au projet*

4.1.4. Périmètre d'études du Chef-lieu

Une convention va être signée avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Haute-Savoie pour une mission d'accompagnement.

4.2. Travaux

Energie et Services de SEYSSEL (ESS)

Différentes interventions, suite aux dégâts occasionnés par la foudre, ont eu lieu les 06 et 07 octobre dernier concernant l'éclairage de l'Eglise.

Une intervention aura lieu le 25 octobre prochain afin de réaliser le réglage des projecteurs.

4.3. Gestion du patrimoine

4.3.1. Étude Chef-lieu et bâtiments communaux

Suite à l'atelier-rencontre du 16 septembre 2022, le retour des intervenantes du CAUE est très positif.

Une nouvelle réunion s'est tenue le 06 octobre dernier avec le CAUE ainsi qu'avec l'économiste.

Un technicien du SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique) va prochainement établir un bilan énergétique de la Mairie et du Presbytère.

Les travaux pour l'étude de sol sont en cours.

L'intervention pour la recherche d'amiante et de plomb aura lieu courant octobre pour la Mairie et le Presbytère.

4.3.2. Église

Un expert a été envoyé par la compagnie d'assurances afin de constater les dégâts provoqués par l'orage du 30 août dernier.

ESS a constaté que les chéneaux de l'église fuyaient. Une entreprise doit réaliser un état des lieux.

La prochaine réunion aura lieu le 19 octobre 2022 à 18 heures.

5°/ **Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »**

Présenté par Monsieur Jacques COESNON

La Commission s'est réunie le 14 septembre 2022 et non le 15 comme prévu.

5.1. Salle Polyvalente

* Un point est effectué sur les locations.

* Un point est également effectué sur le ménage après les locations. La personne, ayant assuré le ménage cette année, ne souhaite pas revenir l'année prochaine. Une démarche va donc être entamée afin de trouver une solution :

- réunion avec les Agents des Services Périscolaires afin de savoir si une personne est intéressée ;
- annonce par voie d'affichage ;
- entreprise de nettoyage.

* Des éléments de vaisselle, mis à disposition lors des locations, ont été achetés pour remplacer ceux qui le nécessitaient. Ils seront mis en service après lavage le 19 décembre 2022.

5.2. Services de location de tables en bois

Les membres de la Commission proposent un service de location des tables en bois uniquement pour les habitants de CUVAT :

- caution : 50 euros par élément ;
- location : 10 euros pour les grandes tables et 5 euros pour les petites.

Un projet sera prochainement soumis au Conseil Municipal pour examen et vote.

La prochaine réunion aura lieu le 26 octobre 2022 à 18 heures.

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame la Maire ou les élus concernés.

1°/ **Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)**

1.1. Conseil Communautaire du 27 septembre 2022

* Ont été présentés aux élus :

- le rapport d'activité 2021,
 - le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable - Exercice 2021,
 - le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif - Exercice 2021,
 - le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'élimination des déchets - Exercice 2021.
- Ces derniers ont été adressés, par voie électronique, à l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Ils sont également à la disposition des élus en Mairie.

* Les budgets complémentaires ont été votés.

* Une délibération concernant l'acquisition d'actions et l'approbation des statuts de la SIBRA a été votée.

1.2. Police intercommunale

La CCPC ne donnera pas suite à un projet de police intercommunale.

Le dialogue va donc reprendre pour ce projet avec les Communes de FILLIERE, VILLY-le-PELLOUX et ALLONZIER-la-CAILLE.

1.3. Taxe d'Aménagement

La législation a changé concernant la répartition de la taxe d'aménagement. Les Communes sont amenées à fixer un pourcentage de reversion à la Communauté de Communes. Les discussions sont en cours. Un projet d'harmonisation des taux de taxe d'aménagement majorés est à l'étude.

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 25 octobre 2022.

2°/ Travaux Groupe Scolaire/Périscolaire

Un test d'étanchéité intermédiaire supplémentaire a été demandé par la CCPC et la Commune de CUVAT. Les résultats ne sont pas satisfaisants. L'entreprise en charge doit reprendre les travaux concernés. Un nouveau test doit être effectué.

3°/ Eclairage public

ESS (Energie et Services de SEYSSEL) réalise actuellement un diagnostic des infrastructures existantes. Le résultat est attendu pour la fin de l'année.

4°/ STEP (Station d'Épuration)

Lecture est faite des courriers de Monsieur Henri MASSON, Conseiller Municipal, suite au point sur la STEP d'ALLONZIER-la-CAILLE

5°/ Incendie et Secours

Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'elle nomme, par arrêté, Monsieur Philippe CLERJON, Correspondant Incendie et Secours, suite à sa candidature.

6°/ Finances

Madame la Maire informe les Membres du Conseil Municipal du montant des droits de mutation (Fonds départemental de péréquation à la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière exigible sur les mutations à titre onéreux). Il s'élève à la somme de 126.379 euros pour 2022. Pour rappel, la somme perçue en 2021 était de 97.131 euros.

7°/ Commémoration du 11 novembre

La cérémonie se déroulera à 10h30 avec le dépôt d'une gerbe.

Le 27^{ème} BCA renouvelle l'opération de l'an dernier avec le passage de la flamme à 14h20.

8°/ Elections

Madame la Maire fait part de l'attribution, à la Commune, de la Marianne du civisme par l'Association Des Anciens Maires et Adjoints (ADAMA) de Haute-Savoie.

Cette distinction récompense le civisme des électeurs lors des scrutins des présidentielles et des législatives 2022.

CUVAT est arrivée première, dans la catégorie des Communes de 1.001 à 3.500 inscrits, avec un taux de participation de 71,31 %.



9°/ Forum des collectivités Territoriales de Haute-Savoie

Ce dernier se déroulera le 21 octobre prochain à LA ROCHE-sur-FORON.

Madame la Maire fait le point sur les inscriptions.

10°/ Voyage à PARIS

Madame la Maire rappelle le projet de voyage à PARIS avec visites du Sénat et de l'Assemblée Nationale avec les Elus d'ALLONZIER-la-CAILLE et de VILLY-le-PELLOUX.

Les dates retenues sont les 16 et 17 mai 2023.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Benoît CHAMOT s'interroge sur la capacité de l'abribus des Lavorel par rapport à sa fréquentation.
Madame la Maire va se renseigner sur les horaires et les besoins.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu
le lundi 07 novembre 2022 à 20 heures**

Séance levée à 22h10.

LA MAIRE
Julie MONTCOUQUIOL

LE SECRÉTAIRE
Benoît CHAMOT